



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése  
au  
Monit  
belg**\*19065427\***Déposé au greffe du Tribunal de  
l'entreprise de Liège, division Dinant le**- 2 MAI 2019**~~Le greffier~~**N° d'entreprise : 0475987215****Dénomination (en entier) : ALLONS EN VENT**

(en abrégé) ::

**Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée****Siège (adresse complète) : Route de Vencimont 16, 5570 Javingue****Objet(s) de l'acte : Nomination d'un administrateur**

Du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2019, il résulte que le mandat d'administrateur de Jean LAMBIN a été renouvelé pour une durée de six ans.

*Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:*

**Victoria DESHAYES**, Administratrice, née à Anderlecht le 02 novembre 1986, domiciliée à 1030 SCHAERBEEK, Avenue Voltaire 161; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2022;

**Guillaume LAMBIN**, Administrateur, né à Frameries le 30 juin 1982, domicilié à 1040 ETTERBEEK, Rue des Platanes 31; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2023;

**Jean LAMBIN**, Administrateur, né à Beauraing le 28 octobre 1953, domicilié à 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT, Rue des Floralies 85, boîte 5; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2025;

**Jérémie LAMBIN**, Administrateur, né à Woluwe-Saint-Lambert le 07 décembre 1990, domicilié à 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT, Rue des Floralies 85, boîte 5; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2023;

**Kadosa HEVESI**, Administrateur-délégué, né à Louvain le 04 juillet 1971, domicilié à 5000 NAMUR, Rue Dohet 6; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2022.

**Lionel VAN RILLAER**, Président, né à Etterbeek le 06 août 1973, domicilié à 1170 WATERMAEL-BOITSFORT, Rue Middelbourg 33; fin du mandat: assemblée générale ordinaire 2023;

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

**Lionel VAN RILLAER**

Président du Conseil d'Administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)